

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE STEENE

Séance du 02 AVRIL 2026

**Délibération n°2026-017**

Nb des Membres	
En exercice	Présents
15	15

Date de	
Convocation	Affichage
29/03/2026	29/03/2026

L'an deux mille vingt - six, le 02 avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence, de Monsieur Alain DAVROUX, Maire

**Présents :**

MM. Alain DAVROUX, Benjamin DENOYELLE, Maryse DEVROË, Patricia DOUAY, Samuel DEGEZELLE, Edith DEWAELE, DEBRUYNE Laurent, Marianne DRIEUX, Estelle ACHTE, TOURILLON Guillaume, VANBOSSSEL Stéphanie, POY Jérémy, DELBAERE Pierre, MARY Nathan, Céline CALESSE

**Procuration :**

**Excusé :**

**Absent :**

**Secrétaire de Séance :** Edith DEWAELE

ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION URGENCE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-22,

Vu la proposition de création d'une commission « urgence »

Après appel à candidatures,

Considérant la présence d'une seule liste, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, après avoir décidé, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 15 (quinze) voix pour,

- Décide de créer une commission urgence composée de quatre membres et d'un président ; le Maire étant président de droit,
- Désigne les membres suivants :
- Monsieur Benjamin DENOYELLE, Madame Maryse DEVROË, Monsieur Samuel DEGEZELLE, Madame Patricia DOUAY et Monsieur Alain DAVROUX en sa qualité de Maire

*Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an usdits. Ont signé au registre les membres présents et représentés. Pour extrait certifié conforme par Monsieur le Maire.*

Acte certifié exécutoire après dépôt en  
Sous-Préfecture

le 03/04/2026

et publication,

le 03/04/2026

ou notification

du